

La LETTRE du maire

Chaumes en Brie – janvier 2025 – Edition n°35

Spéciale vœux

La cérémonie des vœux du maire a commencé sur une note joyeuse et pleine de fraîcheur grâce au spectacle des enfants de l'accueil des Loisirs et du club des ados. Le public, visiblement conquis, a applaudi en rythme pendant que les enfants chantaient et dansaient avec beaucoup d'énergie et de bonne humeur sur des rythmes espagnols.

Tout le monde a ensuite embarqué dans un voyage imaginaire en train à destination de Chaumes-en-Brie pour les vœux du maire. Avec leur malice habituelle, les enfants n'ont pas oublié d'ajouter une petite touche d'humour en s'interrogeant : « *les vœux du maire ? C'est quoi ça ? C'est un monsieur qui parle, qui parle, qui parle et qui reparle* ». Une blague qui a fait rire l'assemblée et a permis de passer en douceur au traditionnel discours.



Un grand merci à nos enfants, pour cette entrée en matière rafraichissante et formatrice, j'en prend note : un maire ça parle trop !

Nos talentueux petits danseurs viennent de l'accueil des loisirs, nos jeunes voyageurs du Club des Ados.

Merci à Natacha, notre directrice, à toute son équipe d'animation qui effectuent un travail admirable et particulièrement à Vanessa et à Lucas.

Bonsoir,

Je suis heureux de vous accueillir très nombreux ce soir à l'occasion de cette cérémonie traditionnelle des vœux.

Un grand merci aux habitants et acteurs du territoire, à nos partenaires institutionnels qui nous font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu présent à notre invitation.

Permettez-moi tout d'abord de remercier pour leur présence :

- Madame Céline THIEBAULT-MARTINEZ députée de la 9e circonscription, que je félicite pour sa récente élection,
- Monsieur Pierre CUYPERS, sénateur de Seine et Marne,
- Monsieur Jean Marc CHANUSSOT, conseiller départemental
- Monsieur Christian POTEAU, Président de la communauté de communes Brie des rivières et Châteaux (CCBRC),
- Mes collègues maires des communes voisines, Guignes, Yèbles, Argentières, Beauvoir, Solers, Coubert, Courtomer, Moisenay
- La commandante Stéphanie MEZIERE, commandant la compagnie de gendarmerie de Melun, qui a pris ses fonctions récemment,
- L'adjudant-chef Jean-Noël LERIA, commandant en second la Brigade territoriale de Chaumes-en-Brie,
- Le lieutenant Julien MARIETTE commandant du Centre d'Incendie et de Secours de Guignes
- L'adjudant-chef Ludovic PICHON, commandant le CPI de Chaumes-en-Brie,
- Madame Elodie BLOND, directrice de notre école élémentaire
- Madame Beatrice SIMON, directrice de notre école maternelle
- Madame Camille ETOURNEAU, principale du collège Charles Peguy
- Madame Aurore DEJARDIN du Pole d'autonomie territorial.

Bienvenue aux Présidents et bénévoles d'associations, aux représentants des autorités civiles et militaires dans vos grades, fonctions et qualités.

Je suis très honoré de votre présence à tous, et à l'aube de cette nouvelle année, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur et de santé.

Vous retrouverez en page 8 le calendrier des manifestations à venir ainsi que la voix de l'opposition.



Ce traditionnel exercice des vœux est certes, un moment institutionnel, mais également l'occasion de se rencontrer, de pouvoir échanger et de positiver pour l'avenir.

Le contexte international est empreint d'incertitudes et de tensions depuis trop longtemps. A notre échelle, nous ne pouvons que le constater et souhaiter en cette période de vœux que la raison l'emporte sur la haine et la bêtise.

Dans le même temps, à l'échelle nationale, la situation est plutôt morose.

Je ne peux pas occulter l'actualité, depuis la dissolution de l'Assemblée nationale en juin dernier, nous traversons une période marquée par une profonde incertitude politique et une instabilité institutionnelle qui fragilise l'action des collectivités territoriales, faute notamment de clarté financière.

Je ne commenterai pas plus ces événements !

J'émettrai juste le souhait que l'on trouve rapidement une sortie de crise.

Il y a une réelle attente chez nos concitoyens et je ne doute pas que l'on soit capable de dépasser les clivages politiques. Nous savons le faire dans nos communes, nous avons su le faire à l'appel du président Jean-François PARIGI, pour défendre notre département. Je ne doute pas que l'on saura le faire dans l'intérêt général.

Les années précédentes, je vous alertais sur les conditions financières particulièrement contraintes pour les collectivités locales, conséquence de

décisions prises par les gouvernements successifs depuis plus de 10 ans.

Eh bien, rien de changé ! S'ajoute désormais une inquiétude quant à l'avenir suite à la situation politique que je viens d'évoquer, dont nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences pour nos communes.

Le contexte nous invite évidemment à la prudence, c'est ce qui nous caractérise depuis notre prise de fonction en 2018. Nous poursuivrons nos engagements de façon responsable et avec la prudence qui nous caractérise.

La gestion des finances communales

Aujourd'hui, nous avons retrouvé une situation stable due au sérieux budgétaire dont nous faisons preuve depuis notre prise de fonction. La maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et la réduction de la dette nous permettent de dégager une capacité d'autofinancement croissante chaque année, malgré le Covid, l'impact de l'inflation et l'explosion des dépenses énergétiques.

D'ores et déjà, je peux vous annoncer que l'année 2024 sera à nouveau excédentaire. Dernièrement nous entendons beaucoup parler de milliards, plus modestement je resterai sur la centaine de milliers mais le plus important, avec un signe + devant .

C'est bien, bien sûr, nous avons retrouvé une certaine sérénité, mais je le répète chaque année, nous devons rester prudents, notamment compte tenu du contexte politique et économique incertain et de la perte de maîtrise sur le levier fiscal, qui est de moins en moins local, avec une dépendance de plus en plus nationale.

Fidèle à nos engagements, pour la 6e année consécutive, je proposerai au conseil municipal de ne pas augmenter la pression fiscale pour 2025. Je précise bien qu'il s'agit des taux d'imposition. Je ne peux rien vous dire sur les bases définies par l'État, si elles augmentent ou non.

Le bilan 2024

Lors de cette cérémonie, il est de tradition de revenir sur les faits marquants de l'année écoulée et sur les projets à venir.

Je vais vous présenter succinctement, sans rentrer dans le détail, les actions majeures qui ont été menées en 2024 :

- ▶ L'achèvement des travaux de voirie du lotissement communal « Allée du Dr GLIKSMAN », projet qui a été impacté par la crise immobilière, mais on sent une reprise depuis quelques mois.
- ▶ Les travaux d'aménagement de sécurisation de la route d'Ozouer qui permettent de réduire la vitesse et de créer des stationnements.
- ▶ Les travaux de finition des locaux d'archives et du réfectoire pour le personnel, équipé d'une cuisine. Ces locaux sont situés derrière la mairie, et les travaux sont réalisés en régie par les services techniques de la commune.
- ▶ Le changement progressif de l'éclairage public par LED.
- ▶ La rénovation de logements communaux par les services techniques. Cela permet, d'une part de rénover le patrimoine communal et, d'autre part, d'apporter, par leur location, des recettes complémentaires pour la commune.
- ▶ Le remplacement de l'éclairage des deux écoles en LED, travail effectué également par les services techniques.
- ▶ La création d'un chemin qui relie la partie haute du hameau d'Arcy aux berges de l'Yerres en contrebas. Cette action s'inscrit dans le projet d'aménagement de l'Espace Naturel Sensible, qui se situe sur les coteaux de l'Yerres en limite avec la commune d'Argentières. Nous avons actuellement 11 hectares à disposition sur les 53 que représente l'ENS. Le projet est d'aménager un espace naturel à disposition de tous.

Nous avons également, en 2024, engagé une étude conjointe avec les communes d'Argentières et de Courtomer pour la réfection de la voie communale N°5 entre le Hameau d'Arcy et la commune de

Courtomer, qui est dans un triste état, pour ceux qui la connaissent.

Cette étude est réalisée par M. Vaillant du cabinet BEC, que je remercie pour son travail de qualité. Nous attendons les résultats des diagnostics amiante et HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques). Je souhaite remercier particulièrement le département pour l'aide technique qu'il nous a apportée.

Enfin, je suis heureux de vous annoncer que nous avons reçu la confirmation d'obtention des subventions de la DRAC (Direction des affaires culturelles) pour la 1^{ère} tranche des travaux pour la réfection de l'église St Pierre, à hauteur de 50 %. Cette 1^{ère} tranche est estimée à 524 000 € HT, pour un montant global de travaux de 3 500 000 €.

Nous sommes dans l'attente du complément de subvention par la Région à hauteur de 30 %.

J'arrête là ce petit retour en arrière. Ce n'est qu'une partie de ce qui a été fait, et qui a été rendu possible grâce à l'implication des personnes qui œuvrent à mes côtés et que je tiens à remercier ce soir : Emmanuel ANTHOINE mon premier adjoint qui est en charge, entre autres, des travaux et qui est aidé dans cette tâche par Jean-Philippe LACHAL, notre directeur des services techniques et toute son équipe.

Je veux également braquer les projecteurs sur l'indispensable et incontournable Stéphanie, officiellement adjointe au social, mais qui œuvre dans bon nombre de domaines. Certes, le travail qu'elle effectue est moins visible et le caractère confidentiel m'empêche de lister ses actions, mais il est tout aussi important.

Je sais que votre modestie va être mise à rude épreuve, mais je tenais à vous remercier tout particulièrement tous les deux pour le travail accompli.

Mes remerciements vont également à l'ensemble des personnes, qui œuvrent dans l'ombre au sein du Comité communal d'action sociale.

Les perspectives pour 2025

Je vais maintenant vous dresser une liste non exhaustive des projets que nous souhaitons engager en 2025.

- ▶ La 1^{re} tranche de travaux de rénovation de l'église St Pierre qui devrait démarrer en septembre 2025 et qui prévoit essentiellement la réfection de la toiture,
- ▶ La réfection du chemin des cantines et du chemin des plantes, qui a débuté cette semaine, les travaux s'élèvent à 199 000 €,
- ▶ La réfection la route de Courtomer, que j'évoquais précédemment,
- ▶ La finalisation de la rénovation de l'étanchéité de l'école élémentaire,
- ▶ La poursuite de la rénovation de logements communaux par les services techniques,
- ▶ Les travaux d'aménagement de sécurisation de la rue Nicolet, qui sont en cours de réalisation avec la création ponctuelle de trottoirs,
- ▶ La création d'un parking d'une quinzaine de places boulevard Paulat,
- ▶ Le remplacement de l'éclairage public en LED sur les boulevards,
- ▶ Un projet dont l'objectif est de consolider le commerce de proximité en centre-ville et de rénover et conserver le bâti existant et qui concerne :
 - le 21 rue Foix (ancien local du comité d'action sociale) : ravalement du bâtiment et réouverture du commerce,
 - le 19 rue Foix : rénovation d'un local désaffecté et d'un logement attenant avec création d'un commerce.

Ce projet sera dépendant de l'attribution des subventions par l'état (DSIL : dotation de soutien à l'investissement local et DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux).

Nous étudions également :

- ▶ Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur l'école élémentaire avec pour objectif l'autoconsommation pour rendre les structures le plus possible autonomes, d'un point de vue énergétique.

- ▶ Le déplacement des services techniques.
- ▶ L'aménagement de la place derrière la mairie.

En 2025, nous continuerons, bien sûr, ce qui est engagé mais nous resterons prudents sur les projets à venir qui devront s'imaginer dans un contexte plus compliqué et plus contraint. Ils seront classés par priorité en fonction de nos possibilités financières et des subventions obtenues.

Voilà le panorama succinct et non exhaustif de nos prochaines échéances. Je ne vais pas vous ennuyer plus longtemps, j'ai bien pris note qu'un maire ça parle trop ! Il est vrai qu'on ne retient pas grand-chose d'un discours trop détaillé.

La communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux,

L'année dernière, j'évoquais l'importance qu'elle représente dans nos communes, avec la gestion des nombreuses compétences importantes et incontournables qui lui ont été transférées.

Elle nous permet de mettre en œuvre des actions et des projets structurants que, seul, il serait compliqué de réaliser, pas seulement financièrement mais également techniquement.

Je pense notamment :

- ▶ au déploiement de la fibre,
- ▶ à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. C'est d'actualité, nous venons de changer de prestataire. Le contrat a été attribué à la société AQUALTER,
- ▶ et, c'est actuellement en cours, la réalisation de la station d'épuration d'une capacité de 3 600 équivalent habitants et dont la mise en service est programmée pour juin 2026. C'est un projet financièrement conséquent pour la CCBRC. Je tiens à t'en remercier, Christian, ainsi que Jean Marc CHANUSSOT, notre vice-président qui a en charge cette compétence.

Toutes nos actions, toutes nos réalisations ne seraient pas possibles sans l'engagement professionnel de l'ensemble des agents communautaires qui nous accompagnent. Je les en remercie chaleureusement.



Remerciements

Le temps des vœux, c'est aussi le temps des remerciements. En premier lieu, mes remerciements s'adressent au personnel communal qui s'investit pleinement au quotidien dans sa mission de service public. Merci aux 46 agents de la commune qui contribuent, chacun dans son domaine, à la réussite de nos actions et de nos projets.

Merci également à nos partenaires institutionnels : l'Etat par le biais de la préfecture, la Région, le Département, la Communauté de communes. Sans leurs aides techniques et financières, nombre de nos projets n'aurait pu aboutir.

Je souhaite remercier tout particulièrement ceux qui, comme les élus que nous sommes, servent la communauté. Je pense bien entendu à :

- ▶ Nos sapeurs-pompiers, qui sont tous les jours au plus près de la population,
- ▶ Nos gendarmes qui assurent notre sécurité et notre tranquillité,
- ▶ Le corps enseignant de notre commune, pour son engagement auprès de nos plus jeunes.

Merci pour votre engagement à servir la population, chaque jour et à chaque instant.

Merci à toutes les associations calmétiennes, qui œuvrent avec enthousiasme et générosité et nous proposent de nombreuses activités. Sans votre dynamisme et votre implication de tous les jours, la vie associative de Chaumes ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Merci à vous tous, présidents, membres et bénévoles qui donnez beaucoup de votre temps...

Je n'oublie pas nos commerçants, artisans, entrepreneurs, nos exploitants agricoles implantés sur notre commune. Ils composent à eux tous le

dynamisme essentiel à la vie économique et sociale locale.

Un grand merci à Raphaël, notre régisseur son et lumières, toujours disponible et je le précise, bénévolement.

Je souhaite la bienvenue à Maître LOUSTALET, qui a ouvert tout récemment le cabinet notarial. Je tenais à le remercier d'avoir accepté de s'installer à Chaumes.

Enfin, j'adresse mes remerciements aux membres de mon équipe qui m'accompagnent depuis plusieurs années, pour leur investissement, leur disponibilité et leur engagement pour remplir la mission qui nous a été confiée. Merci également de votre confiance et votre soutien sans faille.

Au passage, permettez-moi de remercier très sincèrement toutes les familles des élus pour leur grande patience et leur esprit de partage.

Un grand merci encore cette année à Christel, Marie-France et Tristan pour l'organisation de cette soirée. On pourra, grâce à eux, se retrouver autour d'un buffet convivial, concocté avec les commerçants calmétiens et notre traiteur LJ réception, que je remercie.

Conclusion

Pour finir, encore merci de votre présence et de votre écoute. Je vous présente, ainsi qu'à l'ensemble des Calmétiens, au nom du Conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères pour cette année 2025.

Quelle soit douce, remplie de joie, de petits et grands bonheurs et que la santé, la réussite dans vos projets vous accompagnent tout au long de l'année.

Belle et heureuse 2025. Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Je vous remercie.

Votre maire

François VENANZUOLA

Zoom sur la soirée des vœux

Les artistes de l'accueil des loisirs et du club des ados



Après les danses rythmées par des musiques espagnoles, embarquement pour un long voyage en train, destination : Chaumes-en-Brie.



Les interventions des personnalités



Christian Poteau a notamment évoqué l'investissement important (près de 6 millions d'euros) réalisé par la CCBRC dans la nouvelle station d'épuration de Chaumes.



Dans le cadre des travaux entrepris par le département pour améliorer les conditions de circulation sur la RD 1036 (ex-RN36), **Jean-Marc Chaussois** a évoqué l'idée de sécuriser le croisement avec la route d'Ozouer avec un carrefour giratoire.



Après avoir rappelé le plaisir d'être à Chaumes, **Pierre Cuyper** a parlé de son action au Sénat en faveur de la simplification administrative, notamment pour les agriculteurs.



Céline THIEBAULT-MARTINEZ a développé l'action qu'elle mène à l'Assemblée nationale pour lutter contre la désertification médicale et notamment pour faciliter l'intégration de médecins étrangers.

La convivialité

A l'invitation du maire, l'assistance a pu apprécier le buffet organisé par LJ Réception, qui, cette année encore, proposait divers ateliers de dégustation.

L'ambiance musicale dans un style jazz-pop était assurée par deux enseignants du conservatoire Couperin.



Les manifestations à venir



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
VOUS PROPOSE
Une crêpe party !
Pour les retraités au foyer rural !
LE 13 FÉVRIER 2025 15H-18H
inscription en mairie 01 64 25 00 00
ou par mail ccas@chaumes-en-brie.fr



MOVADOM
BRIE DES RIVIÈRES
EN AVANT LA MUSIQUE !
Ateliers musicaux seniors
mardi 4 mars 2025 à 10h30
mardi 18 mars 2025 à 10h30
mardi 1er avril 2025 à 10h30
mardi 29 avril 2025 à 10h30
mardi 13 mai 2025 à 10h30
Lieu : Château de l'Abbaye - Chemin de l'Abbaye 77 390 Chaumes en Brie
5 ateliers musicaux animés par Nathalie Cohen, chanteuse
Inscription sur ccas@chaumes-en-brie.fr
ou en mairie ou par tel au 01.64.25.00.00
Un projet financé par Malakoff Humanis

Ateliers gratuits à destination des retraités proposés par Malakoff Humanis

En avant la musique ! Atelier composé de 5 séances d'1 heure toutes les 2 semaines à partir du mardi 4 mars à 10h30

Animé par une musicienne, permet de développer sa mémoire, découverte de sa voix et de sa respiration à partir de chansons et mélodies connues.

Inscription sur ccas@chaumes-en-brie.fr
ou en mairie ou par tel au 01.64.25.00.00



29 et 30 mars 2025
Bourse aux vêtements d'été au foyer rural

La voix de l'opposition

Chers Calmétiens,

Nous vous souhaitons une bonne année 2025 et formulons nos traditionnels vœux pour Chaumes-en-Brie.

Que 2025 voit enfin un médecin généraliste s'installer, des routes bien refaites (la rue du Chêne refaite récemment est déjà très abîmée).

Que la communication municipale s'améliore envers les administrés (aucune information préalable au courrier d'Aqualter).

Qu'un conseil municipal des jeunes, attendu par beaucoup, voit le jour.

Que nos associations poursuivent leurs actions et que leur dynamisme soit soutenu.

Enfin, nous souhaitons un bon déménagement à la gendarmerie qui quitte notre commune.

Mathieu ARLANDIS, Camille ETOURNEAU, Emmanuel DEPOTS

Facebook : [@chaumes](https://www.facebook.com/@chaumes) : réussir avec vous

Mail : chaumes.reussiravecvous@gmail.com

PUBLICATION DE LA MAIRIE DE CHAUMES-EN-BRIE

PLACE FOCH - 77390 CHAUMES-EN-BRIE

www.chaumesenbrie.fr



Mairie de Chaumes en Brie

Application sur smartphone



IMPRIMÉ PAR IDN - 01 64 08 01 15

Papier issu des forêts gérées durablement

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE